

Quelles remédiations ?

Lorsqu'une évaluation adéquate a révélé des difficultés « importantes » ou persistantes chez des élèves, que faire ?

Plutôt que d'« en remettre une couche », de « resservir la même soupe »..., plutôt que de simplifier, ou d'abaisser le niveau d'exigence..., il est souvent préférable de :

- discuter, redonner confiance... ;
- redonner du sens aux notions ou activités en jeu (« revenir à la source ») ;
- expliciter le « contrat didactique »... ;
- travailler sur les critères de réussite (« évaluation formatrice »)... ;
- changer d'approche, de support... ;
- stimuler (jeu, défi intellectuel...) ;
- valoriser, responsabiliser... ;
- faire prendre du recul sur l'apprentissage (méthodes de travail, méthodes de résolution de problèmes ou d'exercices...).